



Commune de Mouleydier ou St Germain et Mons

Inscription d'un élève aux écoles Maternelles et Primaires

Première inscription dans une école

1. Copie du carnet de santé à jour des vaccinations
2. Copie du livret de famille (si séparation : copie du jugement)
3. Justificatif de domicile de moins de trois mois
4. Copie de la carte d'allocataire CAF

Autre inscription

1. Copie du carnet de santé à jour des vaccinations
2. Copie du livret de famille (si séparation : copie du jugement)
3. Justificatif de domicile de moins de trois mois
4. Copie de la carte d'allocataire CAF
5. Certificat de radiation de la précédente école

Habitant d'une autre commune

1. Mêmes documents
2. Une lettre du maire de votre commune de domicile vous autorisant à inscrire l'élève sur notre commune.

Tél Mairie de Mouleydier : 05.53.22.22.00

Tél Ecoles de Mouleydier : 05.53.22.23.73

